



BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2012

N°258

LE MOT DU MAIRE

Le 28 août 2009, la commune s'est engagée dans la révision de son Plan d'Occupation des Sols datant de 1987.

Depuis, nous avançons pas à pas sur le chemin d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme intégrant des objectifs rigoureux tels que l'économie de l'espace, le non étalement urbain, la préservation des espaces verts et agricoles et d'une façon générale un cadre de vie durable pour les 10 à 15 années à venir.

Aujourd'hui, nous progressons en parallèle avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la Provence Verte en respectant globalement les contraintes dont beaucoup peuvent se révéler des atouts et des espoirs pour demain.

En résumé, notre plan d'aménagement et de développement durable reste conforme aux ambitions du Grenelle de l'Environnement :

- les zones à risques identifiées sont intégralement inconstructibles
- les zones constructibles ne sont jamais étendues mais modérément densifiées quand cela est possible
- les zones d'urbanisation futures sont affectées à des vocations sociales ou économiques précises
- la croissance démographique vise à être rigoureusement maîtrisée tant en nombre qu'en perspectives sociales, de génération et d'équilibre économique

Ce faisant, nous vous proposerons un document d'urbanisme qui ne se veut plus seulement une simple cartographie des droits à bâtir, mais une réflexion sur l'avenir de notre village.

Ce projet est une étape débarrassée de toute considération parcellaire et s'efforce d'être simplement l'expression de l'intérêt général.

Nous vous donnons donc rendez vous pour en débattre

**Le 22 juin 2012 à 18h
A la salle polyvalente**

Jean-Pierre MORIN

E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

CHRONIQUE MUNICIPALE

Compte rendu du Conseil Municipal en date du 24 mai 2012

Délibération n° 2012-22

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aura lieu, comme chaque année d'accorder une subvention aux organismes ci-dessous :

1. Anciens Combattants de l'Issole et ses environs	300 €
2. Anciens Combattants et anciens engagés volontaires de Sainte Anastasie	300 €
3. Anciens maires et adjoints du Var ADAMA Draguignan	120 €
4. Art's Tasié	500 €
5. ASL les Boucles de l'Issole	1 500 €
6. Association des jeunes Pompiers de Garéoult	350 €
7. Association sportive collègue Pierre Gassendi Rocharon	150 €
8. Badminton club de Sainte Anastasie	320 €
9. Chorale Chant et Amitié	500 €
10. Comité des Fêtes de Sainte Anastasie	8 000 €
11. Ecole de Musique du Val d'Issole	1 575 €
12. Football club de Sainte Anastasie	1 835 €
13. Judo club de Sainte Anastasie	650 €
14. La Chasse Saint Hubert	350 €
15. La Lyric's Company	300 €
16. La provenço doù tem passa	300 €
17. La Quintessence	300 €
18. Les Médailleurs Militaires de Sainte Anastasie et Forcalqueiret	300 €
19. Les Onix de Sainte Anastasie	350 €
20. Les Randonneurs de Tasié	400 €
21. Les Varois vers les autres	150 €
22. Roller Zen	650 €
23. Saloon Country Dance de Sainte Anastasie	450 €
24. Société de Chasse l'Amical	300 €
25. Souvenir Français	300 €
26. Tasié Gym Dance	350 €
27. Tennis club de Sainte Anastasie	2 145 €
28. Vol Libre Parapente ASPAT	150 €
29. Volley Ball club de Sainte Anastasie	300 €

Accordé à l'unanimité.

Délibération n° 2012-23

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une charte d'engagement et de partenariat avec la Poste de La Roquebrussanne ayant pour objectif la mise en place de la distribution du courrier.

Délibération n° 2012-24

Le Conseil Municipal approuve la modification statutaire demandée par le Syndicat Mixte PIDAF du Pays Brignolais. Les articles 3 et 8 sont modifiés comme suit :
Article 3 : Le siège social est fixé à Chateaufort (83670) au 1er étage de la Mairie – Route de Barjols
Article 8 : Les fonctions de Receveur du Syndicat seront exercées par le Trésorier de Barjols.

Délibération n° 2012-25

Une subvention est sollicitée au Conseil Général pour l'organisation, au cours de l'été 2012, d'une manifestation festive comprenant un feu d'artifice.
Montant du projet 2 650 €
Subvention demandée 1 855 €

Délibération n° 2012-26

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention cadre avec le CNFPT pour permettre le financement des actions de formation du personnel qui ne sont pas couvertes par la cotisation.

Délibération n° 2012-27

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité afin d'interrompre la procédure de recouvrement d'admettre en non valeur divers titres regroupant plusieurs années d'un montant global de 1 567.15 € la dépense est prévue à l'article 654.

Délibération n° 2012-28

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au montant de l'indemnité représentative de logement des instituteurs (IRL) proposée par Monsieur le Sous-préfet soit 3 360.06 € pour l'année 2011.

Délibération n° 2012-29

Le Conseil Municipal adopte la proposition qui lui est faite concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, soit un taux de revalorisation de 23.27 % applicable à la formule de calcul issue du décret.

Délibérations n° 2012-30 et 31

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de 4 000 € à l'association du personnel communal et d'un montant de 12 000 € au CCAS.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

*Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H à 12H

*Le mercredi de 13h30 à 16h30

En dehors de ces horaires et pour être reçu seulement en cas d'urgence téléphoner préalablement au 04.94.69.64.40 pour demander un rendez-vous.

Pour tous les autres cas (renseignements téléphoniques) téléphoner au 04.94.69.64.40.

PLAN CANICULE

C'est bientôt l'été avec, n'en doutons pas, une élévation des températures diurnes et nocturnes. Aussi, est-il bon de rappeler que les personnes âgées, isolées ou handicapées, les plus vulnérables peuvent se faire inscrire sur le registre confidentiel du CCAS afin d'être aidées en cas de besoin. Toutefois afin d'éviter tout désagrément il convient de respecter quelques consignes de base :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Maintenir la maison à l'abri de la chaleur
- Boire au moins 1,5l d'eau par jour

Et surtout donner et/ou prendre des nouvelles de son entourage.



L'Association DELTA REVIE83 (loi de 1901), spécialisée dans la télé assistance de proximité met à disposition du public une boutique où sont présentés tous les types de services et de matériels. Boutique située à TOULON, 13 Rue St-Bernard.

TRIBUNE LIBRE

Le cheval n'est-il pas la plus belle conquête de l'homme ??, mais hélas pour en faire un animal corvéable. Dans les temps très anciens la pauvre bête était sur tous les fronts : champs de batailles, champs de labour, mines de charbon, transports...

De nos jours rien de pareil, leur vie est devenue plus paisible. Toutefois leur seul horizon se limite pour bon nombre d'entre eux à la ligne blanche de leur clôture avec de temps en temps des petits tours dans les prés voisins ou au bord de la rivière.

Mais, dans leurs rêves secrets n'envient-ils pas leurs congénères Mustang qui ont su revenir à la vie sauvage dans les lointaines plaines de l'ouest américain.

Anne MARTIN



TRAVAUX DU MOIS

- Poursuite clôture du terrain de Football
- Tonte et débroussaillage espaces verts
- Diverses réparations voiries
- Travaux de ferronnerie futur espace culturel
- Préparation festivité



L'AEDES ALBOPICTUS ARRIVE !

Et la guerre aux moustiques commence. Le Conseil Général a diffusé des plaquettes d'informations concernant le risque de prolifération de cette infernale bestiole. Celles-ci sont disponibles à la Mairie.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES A STE-ANASTASIE 2nd TOUR LE 6.05.2012

Inscrits : 1506
Votants 1227
Exprimés : 1145
Taux de participation : 81.47 %



M. SARKOZY Nicolas	664
M. HOLLANDE François	481

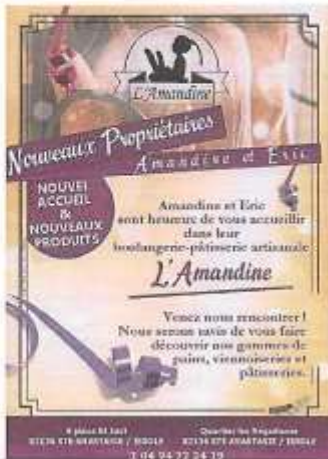
ELECTIONS LEGISLATIVES



1er tour dimanche 10 juin 2012
2nd tour dimanche 17 juin 2012
de 8h00 à 18h00* à la salle polyvalente

*sous réserve de modification de cet horaire par la Préfecture

LA VIE AU VILLAGE



OUVERTURE DE LA BOULANGERIE « AMANDINE » depuis le 17 mai 2012
BIENVENUE aux nouveaux boulangers qui viennent de s'installer dans le village
Eric et Amandine vous accueilleront tous les jours de 6h30 à 12h30 - Place St-Just

Dès le 15 juin,
ouvert 7 jours / 7

Quartier des Négadises
de 6h45 à 12h45
et de 16h00 à 19h45



Sainte-Maxime : Le plus grand rassemblement d'enfants de la région

1588 enfants de 4 à 17 ans étaient présents le 26 avril dernier sur la commune de Sainte-Maxime pour une journée ludique sur le thème des arts de la rue.

La mairie de la commune a mis à la disposition des organisateurs de l'ODEL le complexe sportif des Bosquettes afin de permettre à toute cette jeunesse (représentant 26 communes varoises) de participer aux multiples activités, animations et spectacles de cirque sous chapiteau.

Une armée de 210 animateurs a encadré ce regroupement sur près de 73 000 m² de terrain.

Une fête bien colorée avec de très nombreux enfants déguisés et des mascottes en peluche très gesticulantes !

Au programme, il y avait de nombreuses structures gonflables, des balades en poney, des parcours acrobatiques dans les arbres, des courses de quads, des cours de hip-hop, des jeux géants en bois, des stands de graffiti, des stands de maquillage et un énorme lâché de ballons multicolores.

Sous la bienveillance de Monsieur MORISSE, maire de Sainte-Maxime, de nombreux élus se sont joints à cette joyeuse fête.

Un évènement extraordinaire qui restera gravé dans le cœur de nos petits Varois qui nous en redemandent !

ODEL/VAR

Inscriptions au C.L.S.H. pour les vacances d'été
de 9 juillet au 3 août seront prises les 31 mai et 15
juin de 16h30 à 18h00 à l'école et le 2 juin de
10h00 à 12h30 en mairie.

FETE DE LA MUSIQUE



Dimanche 24 juin, la fête de la musique se combine comme les années précédentes avec le premier méchoui de l'année place de la Gare. Toutefois cette année, celle-ci se déroulera uniquement à la salle polyvalente où un concert en hommage à Maria Callas sera donné à 17h par l'association « HARMONIA MUSICAE ».

Organisation de la journée :

- 13h : *MECHOUI* avec animation musicale place de la Gare
- 17h : *CONCERT* : salle polyvalente
- 20h : *MACARONADE* : place de la Gare

Venez nombreux pour fêter ensemble le solstice d'été et la fête de la St-Jean !!!

AVIS AUX COLLÉGIENS

Les enseignants de l'école élémentaire demandent aux collégiens qui souhaiteraient les aider pour encadrer les élèves lors des deux journées traditionnelles de fin d'année (jeux olympiques, tournoi de pétanque et de ballon prisonnier, rallye connaissances), de prendre contact avec eux avant le 20 juin, au portail de l'école ou par téléphone.

Ceci permettra d'organiser au mieux ces deux journées qui se dérouleront les 28 et 29 juin.

Merci d'avance et à bientôt.
Les enseignants

LA VIE AU VILLAGE



Vos cartons

Les cartons sont des emballages ménagers (comme les boîtes aciers et aluminium, les cartonnettes, une partie des plastiques, etc.), mais vous avez un problème avec les cartons brun qui ne rentrent pas dans les contenants jaunes. Il vous est alors possible de les déposer **pliés** entre les bacs, **uniquement la veille de la collecte (soit le jeudi soir)**.

Ceci évitera que les abords des conteneurs ne soient sales, que le vent ne les disperse dans les environs ou que la pluie ne les rende « non valorisables ».

Sinon, utilisez la déchetterie à Forcalqueiret et les Espaces-triS à la Roquebrussanne et à Brignoles.

Merci de faire un effort pour le confort de tous ! (vos voisins, l'équipe de collecte, etc.)

Vos encombrants

Pour les encombrants, sachez que la benne à ordures ménagères **ne peut pas les ramasser**, alors ne les déposez plus à côté des bacs, **ils vont rester là !!** et dégrader l'image de votre village.

Menez-les, eux aussi, à la déchetterie à Forcalqueiret ou dans les Espaces-triS pour les valoriser dans une filière adaptée.

Pour les usagers ne pouvant transporter leurs encombrants, un ramassage à domicile est possible le 1er mardi de chaque mois sur inscription en mairie.



Préservez votre commune et votre environnement

Informations complémentaires :

- Ouverture de la déchetterie à Forcalqueiret

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 9h00 à 13h00

- Ouverture d'été des Espaces-triS à la Roquebrussanne et Brignoles

Du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30

Le samedi de 8h00 à 18h00

Le dimanche de 8h00 à 13h00

ASA des Eaux de l'Issole

Poursuite des travaux le long de la RD 15 – curage des syphons et de la buse traversant la déviation, remplacement des caniveaux détériorés par le temps, remplacement des martellières.

L'eau sera prochainement renvoyée sur cette partie du canal.



LA VIE ASSOCIATIVE

BOUCLES de l'ISSOLE

25ème édition

le 12 août 2012

Le programme et les modalités d'inscription seront précisés dans le prochain bulletin

D'ores et déjà, les personnes désireuses d'apporter une aide pour l'organisation matérielle de cette course, peuvent contacter les responsables :

Patricia LEPREUX : 06 72 15 88 17

Alain DARDOUILLET : 04 94 72 26 12



CONCERT de printemps donné par la LYRIC'S COMPANY le dimanche 29 avril

La Lyric's Company a donné un récital très éclectique à la salle polyvalente pour le plus grand plaisir de l'auditoire.



TENNIS CLUB DE SAINTE ANASTASIE

Le tournoi Open Jeunes s'est terminé dimanche 20 mai.

Durant 15 jours 86 filles et garçons de 9 à 18 ans se sont affrontés dans des matchs dont le plus long fut de 3h40.

Un véritable succès par rapport à 2011 qui n'avait réuni que 55 candidats.

Tous les joueurs et leurs parents ont dit être très contents de l'organisation du tournoi et du bon accueil à chacun de leur passage. Certains parmi les nouveaux ne connaissaient pas Ste ANASTASIE et ils furent agréablement surpris. Toutes les catégories d'âges étaient représentées et tous ont lutté à armes égales.

Pour les plus malchanceux ayant perdu au premier tour des parties de consolantes leur ont permis à nouveau de disputer leurs chances.

La distribution des prix par le Président Philippe DUPONT a eu lieu à 18h, tous les enfants ont emporté coupes et médailles; tous furent récompensés.

En même temps nous avons pu récompenser les gagnants du tournoi interne qui lui aussi s'est terminé le 20 mai.

A l'année prochaine et en attendant faites de beaux matchs.

LE COMITE

Comité des Fêtes

MÉCHOUI ET MACARONADE le dimanche 24 juin
animation Jean-Max
Renseignements : 06.84.96.68.29



Club des Cigales

Le séjour sur les rives du Lac Majeur et du Lac Orta fut bref mais riche en émotions devant la richesse et la beauté de la flore luxuriante et très colorée (camélias, rhododendrons, azalées) de ce petit coin de paradis.

Prochaine évasion des Cigales, un voyage avec le train touristique Carnoules/Brignoles un mercredi du mois de septembre. Et arrêt pique-nique place de la Gare. Si vous êtes intéressés manifestez-vous rapidement au 04 94 72 21 98.

Le site des Cigales en cours de création est consultable dès à présent à partir du site de la mairie en passant par la page « associations ».



Secours Populaire Français
Journée « Portes ouvertes »
le 30 juin 2012 de 9h à 14h
au local Parking des Ferrages

La société de chasse de Ste-Anastasie «l'Amical» tiendra ses permanences, pour délivrer les permis, à l'ancienne mairie de 17h à 19h, les jours suivants :

- le 7 juillet 2012
- le 28 juillet 2012
- le 4 août 2012
- le 11 août 2012

Le président nouvellement élu,
Michel SAUZEDE



Football Club de Ste Anastasie

Une saison se termine. Notre assemblée générale aura lieu le Vendredi 15 juin à 18h au local du club coté stade.

A cette occasion les personnes qui souhaiteraient venir découvrir le club et ses activités pour la saison prochaine sont cordialement invitées.

Nous recrutons les enfants à partir de 4 ans révolus.

Le président
Olivier HOFFMANN

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 10 juin : 1er tour des Elections
Législatives

Dimanche 17 juin : 2nd tour des Elections
Législatives

Vendredi 22 juin : Réunion publique PLU
Salle polyvalente à 18h

Dimanche 24 juin : Méchoui – Fête de la
Musique - Macaronade (voir détails page 4)

Jeudi 28 juin : Jeux olympiques Ecole Primaire

Le carnet de Sainte-Anastasia

Naissance :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Noé
MESSINA né le 10 mai 2012.

Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariage :

Nous avons le plaisir de vous
annoncer le mariage de Madame
Maria SAJA et de Monsieur
BEZIAT David célébré le 18
mai 2012.

Toutes nos félicitations aux
nouveaux époux.



Petites annonces :

Vends appartement T4 neuf – loi carrez 62m²

DPE = B et C

170 000€ Tel : 06.26.01.84.81

A VENDRE

Très bel étau d'établi ancien sur pied. Fer forgé – Hauteur :
1 m - Prix à débattre

A CEDER Ferraille de toutes sortes

Tel 06 27 72 34 05



L'aristo-cat

OUVERTURE DE VOTRE
PENSION POUR CHAT

04 94 72 28 94 - 06 51 55 67 84

Mail : laristo.cats@gmail.com Site : laristo-cat.com

Les poètes de Ste-Anastasia

Bienfaits du silence

Au lieu d'écouter
Du matin au soir
Bien des gens parler
Dans ton transistor
Ou à la télé

Ecoute en silence
Ce que dit ton âme
Ecoute... Pense
A cette chère âme
Qui veut s'exprimer.

Ce que dit ton âme
Tu peux le chanter.

Jeannette Carrière

Les poètes, sont quelquefois trahis par
d'horribles « coquilles » qui viennent
modifier le sens de leurs mots.

Et notre poétesse villageoise Mme Jeannette
Carrière a connu cette mésaventure qui a nuit
à la beauté de ses poèmes.

Aussi, aujourd'hui il est-il temps de réparer
cet outrage.

Dans le poème « Etapes » comment est-il
possible d'avoir une âme -dure- d'enfant
Il fallait bien sûr, écrire une âme -pure-
d'enfant

De même dans le poème « Une Surprise »
l'article -mes- précédent le mot gelées est
bien sûr impropre, il fallait écrire -les- gelées
persistantes.

Encore toutes nos excuses et au plaisir de
lire de beaux poèmes.

Atelier Couture

Mid d'Abeille

fête ses **10 ans**
PORTES OUVERTES

LE SAMEDI 7 JUILLET
de 10h à 18h

Mise à l'honneur du travail artisanal

Nouveautés à la boutique
Exposants de Boutis
et de Cartonnage

336 Allée des Platanes - SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLE

Rens : 04 94 72 20 92 06 74 88 35 12